

Compte rendu
ASSEMBLEES GENERALES
Extraordinaire et Ordinaire électorale
Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
25 juin 2016 – CHAVAGNES EN PAILLERS (85)



242 Clubs présents ou représentés sur 433 au total pour 908 voix distribuées sur 1 355.

CD 44 =	69 Clubs et 286 voix	CD 49 =	51 Clubs et 178 voix
CD 53 =	32 Clubs et 106 voix	CD 72 =	44 Clubs et 158 voix
CD 85 =	46 Clubs et 159 voix		

14 H 00 :	Pointage des Clubs
14 H 30 :	Assemblée générale extraordinaire
14 H 45 :	Ouverture Assemblée générale ordinaire

Sont excusés : Bruno RETAILLEAU, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire
La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
Christian PALIERNE, Président de la FFTT
Martine BOLIVEAU, Claude FANCELLI, Serge PIERRARD, membres d'honneur de la Ligue
Le Crédit Mutuel

Assemblée générale extraordinaire

Les modifications ministérielles et fédérales des Statuts concernant la nouvelle dénomination « Conseil de Ligue », la condition de parité de représentation de chaque sexe de 25 % minimum et la nomination de 5 délégués et 1 suppléant aux Assemblées générales fédérales, **sont adoptées à l'unanimité.**

Assemblée générale ordinaire

1 – Accueil du Club organisateur de CHAVAGNES EN PAILLERS par une vidéo de présentation en présence de Mrs Eric SALAÛN, Maire et Frédéric DURET, Adjoint aux Sports.

Le Président de la Ligue, Bruno BELLET leur remet la médaille de la Ligue.

2 - Le compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2015 à SILLE LE GUILLAUME (72) est approuvé à l'unanimité.

3 - Allocution de Bruno BELLET, Président de la Ligue

Document en annexe

4 - Rapport moral de la Secrétaire générale, Marie Andrée AURIGNY

Document en annexe

5 - Présentation des candidats de chaque liste dans l'ordre donné et élection par liste bloquée des membres du Comité directeur pour un mandat de 4 ans.

Les membres de l'unique liste déposée par Bruno BELLET, candidat Président, sont présentés un à un et le vote se déroule ensuite à bulletin secret.

Liste conduite par le candidat Président **M. Bruno BELLET**

Ordre	Nom	Prénom	N° Licence	Dépt	Association d'appartenance
1	BELLET	Bruno	4429882	44	NANTES St Médard de Doulon
2	OIRY	René	8511328	85	BEAUFOU ASLV
3	BEUDARD	Isabelle	4443440	44	NANTES TTCNA
4	BONNEAU	Christian	491826	49	MURS ERIGNE ASI
5	LELIEVRE	David	494513	49	ANGERS Vaillante
6	AURIGNY	Marie-Andrée	449904	44	NANTES St Joseph de Porterie
7	GAUDEMER	Patrick	721255	72	ST PAVACE/NEUVILLE AS
8	DAVID	Christian	442521	44	NANTES St Médard de Doulon
9	PIRON	Loïc	533085	53	MAYENNE CA
10	BRESSON	Claude (<i>médecin</i>)	4442422	44	NANTES ASGEN
11	LELOUP	Stéphanie	4920144	49	LA ROMAGNE
12	OULAMI	Farid	322026	44	NANTES TTCNA
13	MOUILLE	Denis	498926	49	LA ROMAGNE
14	BERTIN	Didier	441171	44	SUCE SUR ERDRE
15	DREYER	Françoise	944921	85	LA FERRIERE (Ex SOULLANS)
16	<i>Place vacante pour une féminine</i>				
17	<i>Place vacante pour une féminine</i>				
18	DAVID	Ludovic	3411267	85	FONTENAY TTC
19	GUILLET	Vincent	8515377	44	MACHECOUL
20	BARDY	Frédéric	449933	44	PONT ST MARTIN
21	HALKO	Jean	4927923	49	MAZE JA
22	BUFFET	Simon	4925221	44	NANTES St Médard de Doulon
23	QUERE	Bernard	72956	49	VERNANTES

6 - Présentation du compte de résultat et bilan arrêtés au 31/12/2015.

Powerpoint commenté par René OIRY, Trésorier.

7- Lecture du rapport du vérificateur aux comptes par Pierre PERIGOIS.

8- Le compte de résultat et le bilan 2015 sont approuvés à l'unanimité

9 - Présentation et vote du budget prévisionnel année civile 2017

Le budget prévisionnel 2017 est approuvé à l'unanimité

PAUSE

Remise de récompenses

MERITE REGIONAL - Promotion 2016

OIRY René (Beaufou ASLV - 85)	OR
GUICHARD Patrice (Nantes ASGEN - 44)	ARGENT
MARZIN Emmanuel (St Pavace/Neuville - 72)	ARGENT
AUGAIN Michel (Pouzauges ACTT- 85)	BRONZE
BRONSART Valérie (St Brévin TT - 44)	BRONZE
GILLET Sébastien (Nantes ST Médard - 44)	BRONZE
PRAUD Josselin (Beaufou ASLV - 85)	BRONZE
PRODHOMME Sonia (Ancenis TT)	BRONZE

CLASSEMENT AVENIR PING 2015-2016

Clubs	Clt	TOTAL Pts.	Dotation bons d'achat Butterfly
NANTES St Médard Doulon	1	710	1.800 €
LE MANS ASL	2	376	1.400 €
ARNAGE US	3	373,5	1.100 €
ANGERS Vaillante Sports TT	4	310	950 €
St JULIEN TT	5	280	800 €
LE MANS ASGM	6	243,5	650 €
BEAUFOU Vendée ASL	7	235	500 €
St HILAIRE DE LOULAY	8	227,5	450 €
LA ROMAGNE	9	221	400 €
BELLEVILLE ES	10	219,5	350 €

CLUBS LABELLISES VALIDES AU 25 juin 2016

Clubs	Comité	Nombre Labels	aide Ligue
BELLEVILLE ES	85	6	300,00 €
CHANGE US	53	7	350,00 €
EVRON	53	6	300,00 €
LAVAL BOURNY	53	8	400,00 €
LAVAL FA	53	6	300,00 €
LAVARDIN ASCA	72	9	500,00 €
LE MANS (LE) ASGM	72	6	300,00 €
MURS-ERIGNE	49	6	300,00 €
NANTES St Joseph	44	6	300,00 €
NANTES St Médard Doulon	44	6	300,00 €
POUZAUGES	85	6	300,00 €
PRESQU'ILE TT	44	6	300,00 €
LA ROCHE VENDEE TT	85	6	300,00 €
St HILAIRE DE LOULAY	85	6	300,00 €
St JULIEN TT	44	6	300,00 €
Ste LUCE	44	7	350,00 €
16		103	5 200,00 €

10- Résultat du vote sur les listes des membres du Conseil de Ligue

Pour 761 voix exprimées sur un total de 908

Pour : 678 voix - Contre : 50 voix - Nuls : 17 voix – Blancs : 16 voix

La liste de Bruno BELLET est élue à la majorité.

Bruno BELLET remercie l'Assemblée pour la confiance exprimée.

11 - Election de 5 délégués et 1 suppléant aux Assemblées générales et Congrès de la FFTT.

Vote : Sur proposition du nouveau président Bruno Bellet, sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Bruno BELLET - Christian BONNEAU - René OIRY
Isabelle BEUDARD - Marie Andrée AURIGNY

Suppléants : David LELIEVRE

12 - Election des Commissaires vérificateurs pour un mandat de 4 ans.

Vote : **A l'unanimité**, Mrs Pierre PERIGOIS (44) et Gaëtan BARRE (85) sont élus dans leur mission.

13 - Rapports d'activités des Pôles (*voir magazine bilan 201-2016*):

- **Rapport d'activité du Conseiller technique de la Ligue**, Fabrice DAVIS

14 - Réponses aux vœux

- 1- St Hilaire de Loulay : Quelle est la contre-indication empêchant le Juge arbitrage d'une rencontre de PN ou R1 par un JA du club recevant. Cela étant autorisé en R2.

Réponse : L'obligation de l'arbitrage par un JA1 indépendant du club est prévue dans nos règlements fédéraux.

La Ligue a dérogé à cette règle pour les R2 et R3 qui ne sont à ce jour plus arbitrées sur désignation de la Ligue mais le Comité directeur ne souhaite pas modifier la situation actuelle.

- 2- Angers Vaillante : Pourquoi conserver l'organisation des Titres régionaux par équipes (pas de Titres en 1^{ère} phase).

Réponse : Dans le cadre de l'évolution du championnat régional, une commission va être créée. L'organisation des Titres fera partie de la réflexion qui sera menée.

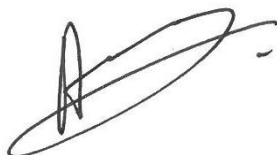
Pour la saison prochaine, cette compétition est au calendrier et se déroulera sous sa forme actuelle.

16 - Allocution des personnalités

- Marcel RETAILLEAU, Président d'honneur de la Ligue
- Pascal BERREST, Directeur Technique National

Fin de l'assemblée générale à 17H15

La secrétaire générale,



Marie-Andrée AURIGNY

Le Président,



Bruno BELLET